

Collectivité :

RENNES METROPOLE

Plan de financement prévisionnel de l'opération de :

Rénovation des éclairages des stations de métro ligne a

**Coût estimatif de l'opération**

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD,  
la délibération et le plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Études complémentaires / frais annexes</b>			A proratiser le cas échéant	
<b>Sous-total MOE/Études</b>				
<b>Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)</b>			A détailler le cas échéant	
Travaux	LUMINEN	215 987,00 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>				
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>				
<b>Ressources prévisionnelles de l'opération</b>				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR				
DSIL			127 700,00 €	59,12%
FNADT				
Autres aide État				
Conseil régional				
Conseil départemental				
EPCI				
Autre collectivité				
<b>Sous-total aides publiques</b>		<b>Taux de financement public</b>		
Autres aides non publiques				
à préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>				
Part de la collectivité	Fonds propres		127 700,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
<b>Participation du maître d'ouvrage</b>				
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>				

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus  
qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, la communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à :



Signature (nom et qualité) et cachet

Pour la Présidente et par délégation,  
le Vice-Président délégué à la Mobilité  
et aux Transports

Matthieu THEURIER